

s.C.41.104.0. - ZW/hz

Berne, le 14 septembre 1973.

a/w

Note au Chef du Département

Présentation de l'exposé de M. Bieri à la Commission
des finances

"Finanzpolitische Lagebeurteilung"

A. Présentation de l'exposé

- 1) L'exposé de M. Bieri à la Commission des finances est celui qu'il a également présenté à la Conférence des Ambassadeurs, le 9 août.
- 2) Vous trouverez, page 18, un résumé des considérations qui viennent à l'esprit à la lecture de l'étude. Elles vous sont connues.
- 3) Pour l'essentiel, cette analyse fait apparaître :
 - a) la part des dépenses publiques et celle rétrocédée par la Confédération aux autres collectivités publiques ont crû rapidement ces dernières années.
 - b) 4/5 des dépenses de la Confédération sont consacrées à sept postes :

- 2 -

Défense nationale
assurances sociales
transports
agriculture
enseignement et recherche
relations avec l'étranger
environnement

La croissance de six de ces postes est plus rapide que celle du PNB. A une courbe exponentielle des dépenses correspond une courbe des recettes évoluant au rythme du PNB.

c) Finances de la Confédération

Le compte de 1972 s'est bouclé par un déficit de 200 millions; les prévisions pour 1973 concluent à un déficit du même ordre qui augmentera en 1974 pour atteindre 1,5 à 2 milliards entre 1975 et 1976. La tendance à l'accroissement des dépenses est inscrite dans les faits même si on leur applique une échelle de priorité décroissante plus perfectionnée que celle utilisée jusqu'à maintenant.

d) Détermination des priorités

Le Département des finances retient désormais des critères "objectifs" pour l'appréciation des priorités. Ils sont :

- i) la croissance économique
- ii) la redistribution équitable des revenus
- iii) la sécurité des approvisionnements compte tenu de la protection de l'environnement

- 3 -

Ces critères sont assortis d'éléments d'appréciation concernant l'urgence :

- i) réalisation rapide
- ii) élaboration d'une conception d'ensemble pour la sphère des dépenses envisagées

L'appréciation de ces critères permet de déterminer le rythme de la croissance des dépenses par rapport au PNB. Celles qui croissent plus vite que le PNB sont de première priorité, celles qui croissent avec le PNB de deuxième priorité et celles qui croissent moins que le PNB de troisième priorité.

Concrètement sont de première priorité :

- l'enseignement et la recherche
- l'environnement
- la planification du territoire

de deuxième priorité :

- les relations avec l'étranger
- la défense nationale
- les transports

de troisième priorité :

- la culture, les sports et les loisirs
- les dépenses spéciales
- l'agriculture

*selon nichling!
 Diagnose gut - was aber
 in den Prozess?*

B. Remarques critiques

- 1) Le diagnostique de M. Bieri est très bon. Malheureusement il n'est pas assorti de médications. C'est d'autant plus regrettable que l'explosion des dépenses de la Confédération est d'ordre structurel et non temporaire.
- 2) L'augmentation rapide des dépenses publiques est d'ailleurs un phénomène mondial auquel nous avons résisté plus longtemps que d'autres Etats. Si nous ne pouvons pas y échapper, la charge fiscale s'alourdira pour rejoindre celle déjà beaucoup plus élevée des pays comparables au nôtre: Bays-Bas, Suède, etc.
- 3) L'augmentation des dépenses publiques comporte un caractère inflationniste dans la mesure où elles se superposent, comme c'est le cas, aux dépenses privées qui ne diminuent pas alors que le cake à partager n'augmente pas dans les mêmes proportions. Est-il possible en démocratie de préteriter les dépenses publiques par rapport aux dépenses privées ou vice-versa !
- 4) Les critères "objectifs" retenus par le Département des finances, si utiles soient-ils, comportent pourtant l'inconvénient de freiner l'évolution et de traiter comme prioritaires des tâches qui ne le sont plus. Ainsi, alors que l'on parle partout de qualité de la vie, de la décentralisation à l'étranger de certains

- 5 -

centres de production, la croissance économique reste pour le Département des finances le critère prépondérant. Or, si des "indicateurs sociaux" dignes de ce nom existaient, il est peu probable que la relation coût/bénéfice justifierait encore la fabrication de certains biens en Suisse.

- 5) En conclusion, c'est une analyse structurelle différente qu'il faut faire, faute de quoi la réconciliation des courbes de recettes et de dépenses restera platonique.

Service économique et financier



J. Zwahlen